



# Gémenos Infos



N°251

FÉVRIER 2022

---

# Au sommaire

---



Page 3

**EDITO**



Pages 4 et 5

**RETOUR EN IMAGES :**

Les vacances !



Pages 8 et 9

**URBANISME :**

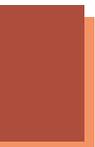
Enquête publique PLUi,  
Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)



Pages 6 et 7

**ENVIRONNEMENT :**

Le canal de Saint Pons,  
Le mois de la réutilisation



Page 10

**EMPLOI :** Les initiatives en faveur de l'emploi



Page 11

**L'AQUAGEM**



Page 13

**BRÈVES**



Page 14

**VIE PRATIQUE :**

Numéros utiles & État civil



Page 14

**CINÉMA**



Page 15

**AGENDA**



Nous agissons aujourd'hui pour l'avenir de nos enfants

Dans ma carrière politique, en compagnie de mes élus, j'ai été amené à prendre de nombreuses décisions. Une grande partie d'entre elles avaient un lien avec le devenir de nos générations futures et les conséquences de nos actions présentes pour l'avenir de Gémenos. C'est ainsi que la municipalité, au fil des ans s'est constitué un patrimoine terrien visant à préserver les ressources et à maîtriser l'évolution de l'urbanisation de notre commune.

Des règles d'urbanisation à l'échelle territoriale sur lesquelles nous sommes amenés à statuer aujourd'hui ont été initiées par le pouvoir législatif. Si ce dernier n'a pas toujours été en phase avec la réalité de notre quotidien, nous restons cependant confiants en l'avenir afin d'aboutir, ensemble à une cohésion harmonieuse de notre cadre de vie

En effet, depuis quelques années, nous participons activement à l'élaboration des documents qui doivent servir de base de travail

pour façonner nos territoires en tenant compte des enjeux des décennies à venir.

Actuellement, au niveau de la métropole Aix Marseille Provence dont Gémenos fait partie, se dessine le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT). Ce document vise à définir un aménagement et un développement durable du territoire pour les 20 prochaines années.

Parallèlement, dans le périmètre du Conseil de territoire Marseille Provence qui impacte 18 communes, dont Gémenos, une enquête publique est ouverte dans le cadre du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). Là encore, il s'agira de fixer et de déterminer les règles d'aménagement et d'utilisation des sols afin qu'elles s'adaptent aux évolutions réglementaires et sociétales.

Vous trouverez dans le dossier « Urbanisme » de ce Gémenos Infos, les modalités pour répondre à la concertation concernant le Scot et l'enquête publique du PLUi. Ainsi, vous avez, vous aussi, la possibilité aujourd'hui, d'agir pour demain.

Pour rester dans la gestion des emprises au sol, mais sur un plan purement local, je voudrais évoquer le parc J.B. d'Albertas. Vous avez certainement observé l'évolution du chantier d'installation des nouveaux jeux pour enfants. Adapté à tous les enfants, ce nouvel espace de jeux au format XXL ouvrira ses portes dans le courant du mois de février. Concernant les allées du parc, nous avons été contraints de couper certains arbres malades que nous allons remplacer. C'est ainsi que 11 érables sycomores en cépée seront replantés afin de conférer à

l'ensemble, un cadre agréable pour tous les Gémenosiens.

S'il en est un autre que nous devons préserver pour nos enfants, c'est bien entendu le cadre scolaire. Comme vous le savez, nous avons décidé de nous abonner à la solution Prof Express. Il s'agit là d'un nouveau service que la municipalité a souhaité offrir à tous les Gémenosiens, du CP à la Terminale, scolarisés ou pas à Gémenos. Je vous rappelle que cette plateforme de soutien scolaire en ligne est désormais active. Financée par la collectivité elle est accessible gratuitement pour nos administrés.

Ainsi, par la multiplication de nos actions en faveur de la jeunesse, nous favorisons l'épanouissement de ces forces vives.

Avant de clore mon propos, je tiens une fois de plus à vous inciter à continuer de respecter les gestes barrières. Certains signaux laisseraient penser que nous nous dirigeons vers une fin de pandémie, mais la situation sanitaire que nous vivons au quotidien n'en n'est pas le parfait reflet... Prenez soin de vous et restons prudents comme nous le faisons depuis de nombreux mois.

**Roland GIBERTI**

Maire de Gémenos

Président du Conseil de Territoire  
Marseille Provence

# Retour en images



Le changement du prestataire de la restauration scolaire a donné une nouvelle occasion à M. le maire et à ses élus de visiter le réfectoire de l'école élémentaire Vessiot.



La priorité de la collectivité reste la qualité des repas servis, notamment la part de bio maintenue à 100%.



La démarche antigaspi initiée sera poursuivie et approfondie. Tout en conservant un coût de revient pour les familles gémenosiennes à 1€ le repas, le reste étant pris en charge par la municipalité.

# Retour en images



Dans une démarche vertueuse, la municipalité a décidé d'équiper les écoles d'analyseurs d'air afin de mesurer la teneur en Co2 et en particules fines de l'air ambiant dans toutes les classes.



Le 25 janvier les caméras de M6 et les micros de RTL sont revenus à l'école Vessiot pour suivre les explications d'un membre d'Atmosud, l'association de surveillance de la qualité de l'air agréée par le ministère de l'environnement.



Cette initiative a suscité l'intérêt des médias à l'instar de France3 qui est venu interviewer Hélène Marchetti, l'élue déléguée à la jeunesse.

## UN NOUVEAU BUREAU POUR LE CANAL DE SAINT PONS

« SAUVER NOTRE DROIT D'EAU ET PÉRENNISER NOTRE PATRIMOINE HISTORIQUE »



A l'automne 2021, l'association

« **CANAL de SAINT PONS** »

s'est dotée d'une nouvelle équipe de bénévoles pour pallier la démission collective de l'ancien bureau et éviter ainsi la mort certaine de notre association et la perte irréversible du droit de d'eau dont la convention originelle date de 1567 ; celle-ci

nous permet de bénéficier gratuitement de la ressource naturelle en eau issue des sources de Saint Pons.

L'association est un établissement public administratif créé et contrôlé par l'Etat, régi par le statut d'Association Syndicale Autorisée (ASA). Elle dispose des prérogatives de puissance publique exerçant une mission d'intérêt général.

Son financement est assuré par les redevances de ses membres (80 % des frais de fonctionnement et d'entretien des canaux) et une subvention votée par la commune.

Les membres du bureau se sont assignés comme mission principale de sauver notre droit d'eau séculaire qui donne à notre village cet aspect verdoyant tant apprécié en composant avec le changement climatique et l'évolution du cadre réglementaire.

Notre ambition se porte également sur la consolidation du partenariat avec les collectivités territoriales, la commune et le département, sans lesquels notre mission de service public ne saurait exister ; mais aussi avec l'ensemble des adhérents, en dynamisant nos échanges participatifs et nos outils de communication.

Nous sommes à votre écoute afin de recueillir vos idées et vos souhaits, nous reviendrons régulièrement vous informer et développer les thèmes d'actualité.

Nous remercions Gémenos Infos de nous avoir ouvert ses colonnes.

**Le Bureau du Canal de Saint Pons**  
[asacanalstpons@gmail.com](mailto:asacanalstpons@gmail.com)



## LE MOIS DE LA RÉUTILISATION

Le Territoire Marseille Provence organise le mois de la « réutilisation » du 1<sup>er</sup> au 28 février 2022, visant notamment à promouvoir les « espaces de réutilisation » présents sur certaines déchetteries dont celle de notre commune.

Réutiliser, c'est réduire son empreinte écologique, réduire son volume de déchets, allonger la durée de vie de ses objets, faire des économies, favoriser la création d'emploi, les artisans locaux et les emplois d'insertion, aider les associations caritatives à travers le don.

Vous avez pu rencontrer les éco-ambassadeurs qui étaient présents sur le marché, mercredi 2 février. Avec la présence du camion R3flexe, ils ont pu vous donner les bons conseils en termes de tri et de réutilisation.

Un espace de réutilisation est à votre disposition à la déchetterie municipale.



## COMMENT ÇA MARCHE ?

- 1 Je dépose mon objet ou appareil, en état de fonctionnement, complet et avec ses accessoires.
- 2 J'assure sa réutilisation en laissant une association du territoire le collecter et lui donner une seconde vie.
- 3 Je réduis les déchets produits sur mon territoire, favorise l'économie circulaire et préserve l'environnement.

## LES OBJETS ACCEPTÉS



Petit mobilier



Petit électronique



Petit électroménager



Jardin et loisirs



Sport



Outils



Bricolage



Sanitaires



Vaisselle  
Bibels



Culture



Jouets

# Urbanisme



## ENQUÊTE PUBLIQUE :

### LE PLUi MARSEILLE PROVENCE S'ADAPTE À SON ENVIRONNEMENT

Depuis le 19 janvier et jusqu'au 21 février 2022, la Métropole lance une enquête publique sur la modification n°2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Territoire Marseille Provence.

Ce document, qui fixe les règles d'aménagement et d'utilisation des sols, s'adapte ainsi aux évolutions réglementaires mais aussi sociétales. Les modifications auront notamment favorisé la place de la nature en ville. Les habitants des 18 communes sont invités à faire part de leurs éventuelles observations.

La modification n°2 du PLUi du Territoire Marseille Provence porte sur :

- Des adaptations d'emplacements réservés (ajouts, suppressions, rectifications)
- L'intégration de mesures favorisant la nature en ville
- Une meilleure prise en compte des risques naturels (inondation, feux de forêt, mouvements de terrain)
- L'évolution des droits à construire (majoration ou minoration)
- Des ajouts de protections patrimoniales ou environnementales.

Le PLUi Marseille Provence établit le projet global d'urbanisme et d'aménagement de ce territoire pour les prochaines années. Ce document vivant, est amené à être régulièrement amélioré, et chaque modification implique informations et participations des habitants.

Une période de concertation a ainsi eu lieu l'an dernier. Elle avait pour objectif de recueillir les remarques et suggestions des administrés sur le PLUi en vigueur. Ces modifications ont pu être intégrées dans le dossier présenté à l'enquête publique. C'est donc désormais la phase d'enquête publique qui se déroulera du 19 janvier au 21 février. Les usagers pourront alors déposer une requête en vue de faire évoluer le document.

La version finale sera proposée au vote des élus métropolitains, cet été.

#### LA NATURE EN VILLE

La présence de la nature dans l'espace urbain compte parmi les points importants de cette enquête publique. Il est, par exemple, possible d'encourager les particuliers et les porteurs de projet à procéder à une végétalisation de leur parcelle avec des essences adaptées au climat méditerranéen et aux enjeux bioclimatiques.

#### VISUALISEZ LES MODIFICATIONS

Sur le registre numérique de l'enquête publique, un lien sur le site de la métropole ouvre sur une cartographie du territoire Marseille Provence. L'habitant peut ainsi visualiser, en indiquant son adresse postale dans la barre de recherche, les modifications proposées dans le cadre de cette procédure.

#### Vous pouvez formuler vos observations et propositions :

- Sur le registre dématérialisé accessible sur le site internet dédié à l'enquête publique : [www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif2](http://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif2).
- Par courrier électronique : [enquetepublique-pluimp-modif2@mail.registre-numerique.fr](mailto:enquetepublique-pluimp-modif2@mail.registre-numerique.fr)
- Sur les registres d'enquête papier disponibles dans les 18 communes du Territoire et au siège au Pharo.
- Sur les registres et dossiers en version dématérialisée depuis un poste informatique sur six lieux d'enquête (en plus de la version papier) :
  1. Siège de l'enquête - Marseille Le Pharo
  2. Marseille - Rue Fauchier
  3. Mairie de Septèmes-les Vallons
  4. Mairie de La Ciotat
  5. Mairie de Marignane
  6. Mairie de Gémenos
- Par courrier adressé par voie postale entre le premier et le dernier jour de l'enquête publique (le cachet de la poste faisant foi), à M. François Resch - Président de la commission d'enquête modification n°2 PLUi - Métropole Aix-Marseille-Provence - Direction de la Planification et de l'Urbanisme - Territoire Marseille Provence - BP 48014 - 13567 Marseille Cedex 02.
- Lors des permanences de la commission d'enquête disponibles sur le site internet dédié : [www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif2](http://www.registre-numerique.fr/enquetepublique-pluimp-modif2).



## PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS PUBLIQUES DU SCOT AIX-MARSEILLE-PROVENCE DU 17 JANVIER AU 4 FÉVRIER 2022

### SCOT AIX-MARSEILLE-PROVENCE : LA MÉTROPOLE LANCE UNE LARGE CONCERTATION POUR DÉFINIR LE PROJET POUR 2040

Document d'urbanisme à valeur juridique, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a pour rôle de définir un aménagement et un développement durables du territoire métropolitain pour les 20 prochaines années.

Logement, mobilité, emploi, commerces, inclusion, environnement, transition énergétique : parce que ce schéma aborde tous les domaines essentiels à la vie de ses habitants, la Métropole lance une large concertation auprès des élus, collectivités, acteurs publics ou privés, habitants et usagers, du 17 janvier au 4 février 2022.

Afin d'identifier précisément les besoins et les enjeux, au regard des forces et faiblesses du territoire, une première phase de diagnostic a été conduite ces deux dernières années. Une synthèse de ce diagnostic global et environnemental est consultable sur le site internet :

[ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot](http://ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot)

Le Plan d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), second document clé du SCoT fixe les orientations et les objectifs d'un aménagement du territoire respectueux de l'environnement à horizon 2040. Véritable feuille de route du SCoT, ce projet politique et stratégique devra concilier attractivité du territoire,

préservation du cadre de vie et valorisation des ressources naturelles. Dans l'objectif, également, de faire face aux grands défis d'aujourd'hui, tels que le réchauffement climatique et la crise du Covid-19.

Avec 7 réunions publiques, une large concertation est organisée à cette occasion. Elle vise à associer toutes les forces vives du territoire : acteurs publics et économiques, habitants, usagers et associations. L'objectif de cette concertation est d'informer et d'apporter des contributions aux étapes en cours du SCoT. Le PADD, enrichi des contributions des acteurs du territoire, sera mis en débat lors du Conseil métropolitain au 2<sup>e</sup> trimestre 2022.

#### POUR PLUS D'INFORMATION, RENDEZ-VOUS SUR :

[www.ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot](http://www.ampmetropole.fr/coherence-territoriale-scot)

Il est possible de participer à la concertation à distance tout au long de la démarche :

- Sur le site internet : [www.ampmetropole.fr](http://www.ampmetropole.fr)
- Sur le registre dématérialisé : <https://www.registre-numerique.fr/concertation-scot-amp>
- Par courriel : [scot-concertation@ampmetropole.fr](mailto:scot-concertation@ampmetropole.fr)
- Par courrier : Mme La Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Concertation sur le SCoT, BP 48014, 13567 Marseille Cedex 02.
- Dans les communes, aux sièges des Territoires et de la Métropole : un dossier de la concertation est en libre accès

# Emploi

## DEPUIS DE NOMBREUSES ANNÉES, LA MUNICIPALITÉ ET SES PARTENAIRES MULTIPLIENT LES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'EMPLOI.



Près de 25% des participants se sont vu proposer un emploi ou un entretien complémentaire en vue d'obtenir un poste dans la semaine qui a suivi Job Boost 2021 :

- 4 % des personnes qui ont participé ont débuté un emploi ou une mission dans les jours qui ont suivi.
- 15% se sont vu proposer des offres d'emploi correspondant à leurs profils.
- 5% d'entre eux ont obtenu un entretien complémentaire en vue d'une éventuelle embauche.
- 2% des participants ont trouvé une offre d'alternance leur correspondant.

La 7<sup>ème</sup> édition de Job Boost qui s'est déroulée le 25 novembre à l'Espace Albert Giraldi en est un bel exemple.

Le soutien indéfectible de nos partenaires historiques (que sont le CD 13, nos Mairies, la Métropole AMP, Pôle Emploi, le PLIE MP Est, les missions locales de La Ciotat, d'Aubagne et de Marseille) s'est encore vérifié cette année.

Malgré un contexte sanitaire contraint, 302 demandeurs d'emploi ont franchi les portes de ce salon qui leur était destiné. 120 chefs d'entreprise, cadres dirigeants et professionnels des ressources humaines étaient présents pour les écouter et les conseiller.

Bien que cette 7<sup>ème</sup> édition ait connu une affluence plus faible que les précédentes, la qualité en termes de solutions de remise à l'emploi proposées était au rendez-vous.



### RENDEZ-VOUS POUR L'EMPLOI

Le prochain rendez-vous de l'emploi aura lieu à l'occasion du 12<sup>ème</sup> forum de l'emploi et de la formation.

Il aura lieu chez nos voisins Carnussiens à la salle Mont Fleuri le 8 mars de 9h à 17h.

Dans la même veine, Pays d'Aubagne La Ciotat Initiatives (PACI), innove en proposant l'offre « In'Cube », un pack destiné aux moins de 30 ans qui souhaitent se lancer et « passer en mode entrepreneur ».

Avec un programme complet, de la découverte de l'entrepreneuriat au développement de son réseau professionnel en passant par la recherche de financements, toutes les étapes de la création d'entreprise sont passées en revue.

Le PACI propose une prime de 3 000€ et un accompagnement via des ateliers et des rendez-vous individuels.

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS :

04 42 70 13 15



## PENDANT LES VACANCES D'HIVER, GARDEZ LA FORME ET RENDEZ-VOUS À L'AQUAGEM QUI VOUS PROPOSE DE NOMBREUSES ACTIVITÉS.

L'espace forme de l'Aquagem est ouvert du 7 au 20 février, du lundi au vendredi de 10h à 20h et le samedi de 9h à 12h30. Le programme fitness vous sera communiqué dès le 31/01 sur la page Facebook de l'Aquagem et sur site.

L'espace piscine, après une fermeture technique annuelle du 7 au 13 février, vous accueillera du 14 au 20 février du lundi au vendredi de 12h à 20h et le samedi de 9h à 12h30.

A l'occasion des vacances d'hiver, des animation spéciales vous sont proposées :

- Mardi 15 février de 11h à 11h45 Aquasanté avec Alexandre
- Mercredi 16 février de 15h à 17h «ANIMATION FAMILLE» Parcours ludique aménagé, ouvert à tous (adultes et enfants) au prix d'une entrée unitaire par personne. Activité encadrée par l'équipe des Maîtres-Nageurs

### RETROUVEZ LE PLANNING DE TOUTES LES ACTIVITÉS AQUATIQUES HORS VACANCES SCOLAIRES

**11€ la séance "AQUA"**  
**Aquagym | Aquatraining | Aquasanté | Aquabike**  
 Inscription obligatoire pour l'Aquabike uniquement

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		9H00 EDN* 8-9 ans - 45' / 9H00 EDN* 9-10 ans - 45'			9H00 Jardin aquatique
		10H00 EDN* 7-8 ans - 45' / 10H00 EDN* 9-10 ans - 45'		10H30 Aquagym 45'	
11H00 Aquabike 45'	11H15 Aquasanté 45'	11H00 EDN* 5-6 ans - 45' / 11H00 EDN* 6-7 ans - 45'	11H00 Nage retraite 45'	11H30 Aquasanté 45'	11H00 Aquagym 45'
12H30 Aquagym 45'	12H30 Aquabike 45'	12H30 Aquagym 45'	12H30 Aquabike 45'	12H30 Aquatraining 45'	
		14H00 EDN* 10-11 ans - 45' / 14H00 EDN* 11-12 ans - 45'		14H00 Handinat 45'	
		15H00 EDN* 11-12 ans - 45' / 15H00 EDN* 13-14 ans - 45'			
	16H15 Aquasénior 45' / 16H15 Nage retraite 45'	16H00 EDN* 12-13 ans - 45' / 16H00 EDN* 5-6 ans - 45'	16H15 Aquasénior 45' / 16H15 Nage retraite 45'		
17H10 EDN* 7-9 ans - 45'	17H10 EDN* 12-14 ans - 45'	17H00 EDN* 13-15 ans - 45'	17H10 EDN* 9-11 ans - 45'	17H10 EDN* 11-13 ans - 45'	
18H00 Aquagym 45'	18H00 Aquatraining 45'	18H00 Aquabike 45' / 18H00 EDN* 15-17 ans - 45'	18H00 Aquatraining 45'	18H00 EDN* 15-18 ans - 45'	
19H00 Aquatraining 45'	19H00 Aquagym 45'	19H00 Aquabike 45' / 19H00 EDN* 15-17 ans - 45'	19H00 EDN* Adultes - 45'	19H00 EDN* 15-18 ans - 45'	

\*EDN: Ecole de Natation

Pour toutes les activités proposées : renseignements et inscriptions à l'accueil  
 Planning disponible sur : [www.mairie-gemenos.fr](http://www.mairie-gemenos.fr)

## SALUT L'ARTISTE



Dans le cadre des "Talents du CCAS", Gémenos Infos avait présenté un article sur François Boluda et ses reproductions d'œuvres.

Suite à son décès, son fils a souhaité faire don à la mairie

d'une reproduction d'un tableau du Louvre intitulé "Le monde paysan au XVII<sup>e</sup> siècle".

La municipalité trouvera une place de choix pour cette œuvre et remercie M. Boluda.



## PARKING DISPONIBLE

3 places de stationnement sont disponibles à la location, dont 1 petite pour moto. Elles sont situées entre le poste de la police municipale et le salon de coiffure.

Merci de contacter le Service Finances entre 14h et 17h au :

04 42 32 89 00

## ECONOMIES D'ENERGIE

Dans vos recherches d'économies d'énergie, nous vous rappelons que la commune de Gémenos possède une caméra thermique qu'elle peut mettre gracieusement à votre disposition.

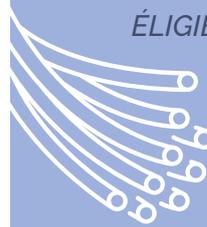


Cette caméra peut vous aider à trouver les ponts thermiques sur vos façades autour de vos menuiseries ou sur certains points singuliers de votre bâti.

Contactez les Services Techniques au :

04 42 32 73 84

## ÉLIGIBLE À LA FIBRE OPTIQUE ?



Rendez-vous à cette adresse pour savoir si vous êtes éligibles à la fibre optique ou non :

[HTTPS://CARTEFIBRE.ARCEP.FR](https://cartefibre.arcep.fr)

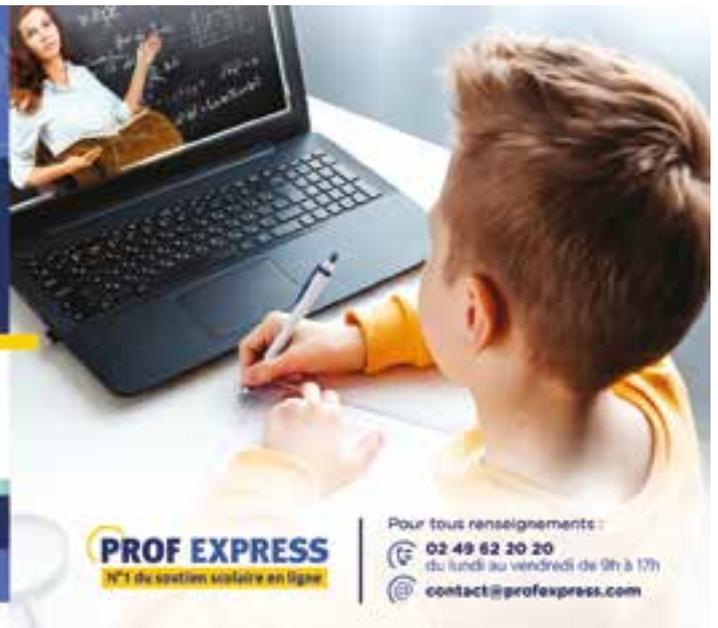


## SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

- 100% FINANCÉ PAR LA COMMUNE
- SANS FRAIS POUR LES FAMILLES
- ENSEIGNANTS DE L'ÉDUCATION NATIONALE

### INSCRIVEZ-VOUS !

[www.soutienscolaire-gemenos.com](http://www.soutienscolaire-gemenos.com)



**PROF EXPRESS**  
N°1 du soutien scolaire en ligne

Pour tous renseignements :

☎ 02 49 62 20 20  
du lundi au vendredi de 9h à 17h  
✉ [contact@profexpress.com](mailto:contact@profexpress.com)

# Vie pratique



**MAIRIE :** 04 42 32 89 00  
(8h30-12h15 / 13h30-17h00)

En cas d'urgence et en dehors des horaires d'ouverture votre appel est automatiquement transféré à la Police Municipale.

**POLICE MUNICIPALE :** 04 42 32 89 08

**GENDARMERIE NATIONALE :** 04 42 82 90 17

**SERVICES TECHNIQUES :** 04 42 32 73 84

**DEMANDE MÉTROPOLE :** 0 800 94 94 08  
(déchets, encombrants, voirie)

## EAU ET ASSAINISSEMENT :

SIBAM SECRÉTARIAT 04 42 04 65 43

SIBAM ASTREINTE 06 14 09 14 46

**URGENCE MÉDICALE :** 15

**URGENCE DENTAIRE :** 0 892 566 766  
(dim. et jours fériés)

**POMPIERS :** 18

**ECLAIRAGE PUBLIC :** 0 800 746 948

**URGENCE GAZ NATUREL :** 0 800 47 33 33

**TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) :** 0 800 857 495

**MOBI MÉTROPOLE :** 04 91 10 59 00

**TAXI :** 0 630 630 630  
(tous transports dont médicalisés)

**DÉCHETTERIE :** 04 95 09 54 73



## ÉTAT CIVIL



### NAISSANCES

#### LA MUNICIPALITÉ SOUHAITE LA BIENVENUE À :

Matis MECQINION WATSON	23/12/2021
Lou DEQUIN	03/01/2022



### DÉCÈS

#### NOS CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DE :

Marie-Odile THURIN	31/12/2021
Georges ROBERT	07/01/2022
Rodolphe MATHIEU	09/01/2022
Reine SASSELLI	16/01/2022

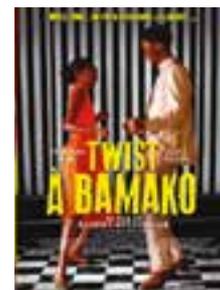
#### LIBRE-PROPOS DE LA LISTE ALTERNATIVE LE CHANT DES POSSIBLES

Vous êtes de plus en plus nombreux à vous plaindre des nuisances sonores des motos trop bruyantes dans le village et la vallée. Ce n'est pas une fatalité, des actions sont possibles : mesures sonométriques, radars automatique de verbalisation. Soutenez-nous dans cette action auprès de la mairie en nous contactant.

Les élu.es minoritaires Sophie Boulanger Bacri et François Plesnar [lechantdespossibles.gemenos@gmail.com](mailto:lechantdespossibles.gemenos@gmail.com)  
Page FB Le Chant des Possibles.

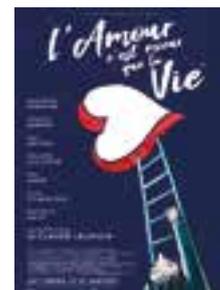
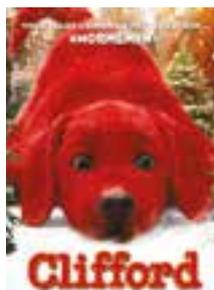
## Vendredi 04 février

17h00 Ouistreham  
19h00 Placés  
21h15 Twist à Bamako



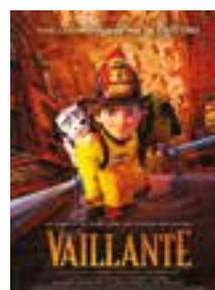
## Mercredi 09 février

14h00 Clifford  
17h00 Adieu Monsieur Haffmann  
19h00 L'amour c'est mieux que la vie



## Vendredi 11 février

17h00 Tous en Scène 2  
19h00 Adieu Monsieur Haffmann  
21h15 L'amour c'est mieux que la vie



## Mercredi 16 février

14h00 Vaillante  
16h30 Une jeune fille qui va bien  
19h00 Tendre et saignant



## Vendredi 18 février

17h00 Vaillante  
19h00 Tendre et saignant  
21h15 Une jeune fille qui va bien

## Mercredi 23 février

14h00 Super-héros malgré lui  
16h30 Presque  
19h00 Les promesses

## Vendredi 25 février

17h00 Les promesses  
19h00 Presque  
21h15 Super-héros malgré lui



Retrouvez le programme  
et le détail des films  
proposés sur :

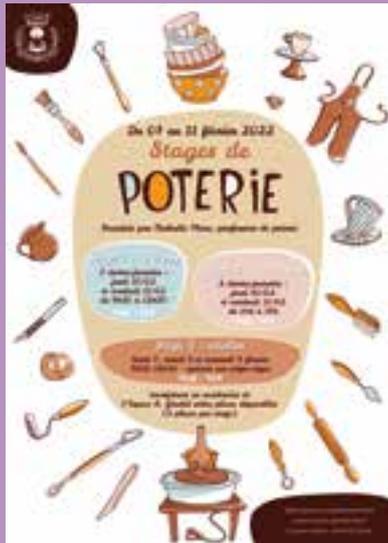
[www.mairie-gemenos.fr](http://www.mairie-gemenos.fr)

# Agenda

DU LUNDI 07  
AU VENDREDI 11 FÉVRIER

STAGE DE POTERIE  
ADULTES LES 07-08-09  
ENFANTS LES 10-11

Renseignements et inscriptions  
au : 04 42 32 75 05



SAMEDI 26 FÉVRIER

CARNABAL

SALLE JEAN JAURÈS

MARDI 08 FÉVRIER

DON DU SANG

SALLE JEAN JAURÈS



Don du Sang

DU JEUDI 11  
AU MARDI 15 FÉVRIER

EXPOSITION DE  
PAULE ROMAS

LAVOIR

Entrée libre

DIMANCHE 13 FÉVRIER - 17H

SPECTACLE  
« PROUST MARCEL CLUB »

Dans le cadre de la 5<sup>e</sup> édition de  
Lecture par Nature, événement  
culturel organisé par la Métropole  
Aix-Marseille-Provence en  
partenariat avec  
l'Agence Régionale du Livre PACA

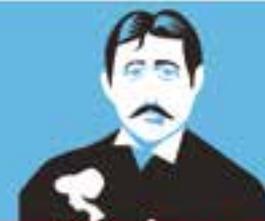
17H - THÉÂTRE J-M SÉVOLKER

ENTRÉE LIBRE

Dans la limite des places  
disponibles avec réservation  
préalable auprès de la  
médiathèque  
au 04 42 32 75 19 ou  
[mediatheque@mairie-gemenos.fr](mailto:mediatheque@mairie-gemenos.fr)

(pass vaccinal obligatoire)

THÉÂTRE J-M SÉVOLKER  
GÉMENOS



SPECTACLE  
Proust Marcel Club

Dimanche 13 février  
17h

Théâtre J-M Sévolker

Entrée libre  
dans la limite des places disponibles

RETROUVEZ TOUTE  
L'ACTUALITÉ  
DE GÉMENOS SUR :

[www.mairie-gemenos.fr](http://www.mairie-gemenos.fr)

Facebook :  
Gémenos Actu



MÉDIATHÈQUE

— GÉMENOS —

MEDIATHEQUE

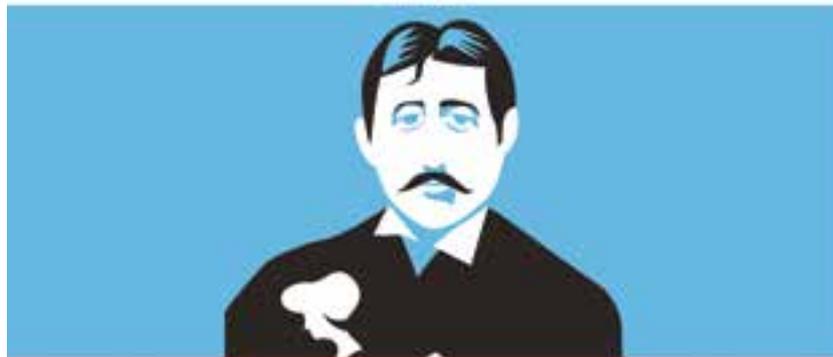
Tél : 04 42 32 75 19 - Email :  
[mediatheque@mairie-gemenos.fr](mailto:mediatheque@mairie-gemenos.fr)

Consultez à distance la base  
bibliographique,  
les nouveautés et réservez des  
ouvrages en un seul clic :

<http://gemenos-pom.c3rb.org>



THÉÂTRE J-M SÉVOLKER  
— GÉMENOS —



**SPECTACLE**  
**Proust Marcel Club**

**Dimanche 13 février**  
**17h**

**Théâtre J-M Sévolker**

*Entrée libre*  
*dans la limite des places disponibles*